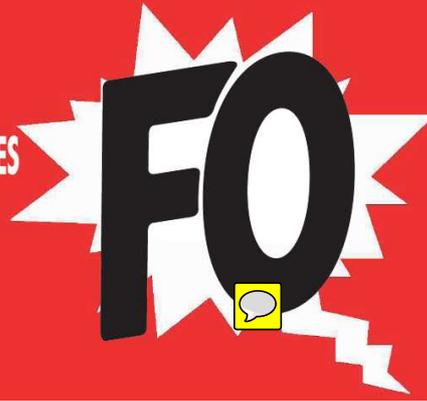


POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
POUR L'EMPLOI
POUR LES SERVICES PUBLICS



CONTRE LE PACTE DE RESPONSABILITÉ
CONTRE LE PILLAGE DES COTISATIONS
POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le 31 décembre 2013, et le 14 janvier 2014, le Président de la République a annoncé un « **pacte de responsabilité avec les entreprises** » pour répondre aux exigences de M. Gattaz et du MEDEF.

Pour dire stop à l'austérité ! LE 18 MARS tous ensemble dans l'action et la grève !

Les milliards d'euros d'exonérations de « charges » offerts chaque année aux patrons n'ont jamais fait baisser le chômage. Au contraire ! Et aujourd'hui le patronat passe à la vitesse supérieure, il veut imposer encore plus d'austérité en baissant encore le coût du travail, et le gouvernement lui, s'exécute !

Le « **pacte de responsabilité** », c'est :
30 milliards d'euros retirés aux allocations familiales (*suppression d'ici à 2017 du financement de la branche famille de la sécurité sociale par les cotisations employeurs*) ;
30 milliards d'euros de cadeaux supplémentaires aux patrons,
+ 20 milliards d'euros de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) ;
+ 65 milliards d'euros de réduction des dépenses publiques entre 2014 et 2017 ;

Et le MEDEF l'a déjà annoncé : il n'y aura aucune contrepartie !

Pendant ce temps, la situation continue à s'aggraver pour l'ensemble des salariés.

- **Les licenciements continuent, le chômage et la misère augmentent : plus de 5 millions de chômeurs** à la fin de l'année 2013 (*toutes catégories confondues*) ; **en Côte d'Or, c'est 9 % de chômeurs**, un chiffre bien inférieur à 10,9% au plan national. **MAIS !!!** Avec en prévision les fermetures de plusieurs entreprises et suppressions de postes de services publics dans les mois et les années à venir... !
- **La réforme des retraites de 2013 confirme et aggrave les réformes des années précédentes** en allongeant la durée de cotisation pour une retraite à taux plein ;
- **Les salaires sont bloqués voire baissés** dans le public comme dans le privé, et le pouvoir d'achat de tous est en baisse ! Etc.....

**Ce « pacte de responsabilité », c'est une attaque majeure contre nos salaires et la sécurité sociale !
C'est inacceptable ! Cela doit s'arrêter !**

Pour l'emploi, il faut au contraire :

- l'augmentation des salaires ;
- mettre un coup d'arrêt aux délocalisations, et fermetures d'usines, aux suppressions d'emplois dans le privé et de postes dans la Fonction publique ;
- la défense des conventions collectives dans le privé et des statuts dans le public ;

Salariés du public comme du privé, chômeurs, jeunes, retraités vous devez vous êtes tous concernés.

**Rendez-vous - le 18 Mars 2014 - 10H30
Place de la libération - Dijon**

**POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
POUR L'EMPLOI
POUR LES SERVICES PUBLICS**



**CONTRE LE PACTE DE RESPONSABILITÉ
CONTRE LE PILLAGE DES COTISATIONS
POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Déclaration des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires de Côte d'Or se sont rencontrées le 20 et le 27 février 2014.

Face à la situation sociale vécue par les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités de notre pays, elles décident de faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive. Elles les appellent à prendre toute leur place dans cette journée d'action tant sur leur lieu de travail que dans les territoires.

Elles invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salaires, de l'emploi, de la protection sociale et du service public.

La stagnation du SMIC et le gel du point d'indice des fonctionnaires sont intolérables et handicapent gravement la relance économique. L'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé est donc une priorité.

Les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales, sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements et sans contrôle. L'ensemble de ces aides doit être remis à plat et évalué économiquement et socialement.

La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements

industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de création d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics.

Nos organisations considèrent que les annonces liées au pacte de responsabilité, et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent.

Nos organisations réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à le diminuer. Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la sécurité sociale.

C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grève du 18 mars.

Dijon, le 27 février 2014